Prés du Baugé
(Identifiant national : 910006974)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 34213038)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, .- 910006974, Prés du Baugé. - INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910006974.pdf*

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon
Rédacteur(s) :Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
Centroïde calculé : 699635°-1822170°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2007
Date actuelle d'avis CSRPN : 17/12/2007
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 4
6. HABITATS 5
7. ESPECES 6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 9
9. SOURCES 9

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Hérault
- Commune : Marseillan (INSEE : 34150)

1.2 Superficie

58,9 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):
Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Les Prés du Baugé se situent sur le littoral de Sète entre les villes de Mèze au nord, et Marseillan au sud. Ils sont localisés plus précisément dans un vallon, au sein des coteaux dominants à l'ouest l'étang de Thau.

Ce vallon forme une dépression humide orientée nord-ouest-sud-est ouverte sur l'étang. Seule sa partie aval, sur une soixantaine d'hectares, est concernée par la ZNIEFF.

Cette zone se caractérise par des prairies humides que quadrille un réseau de canaux et de haies. Cette occupation du sol tranche singulièrement avec le paysage agricole à dominante viticole marquant cette partie de la plaine languedocienne. Un domaine agricole, le Mas de Saint Jean des Sources, se situe sur la façade sud-ouest des prés. La ZNIEFF des Prés du Baugé constitue une zone de transition entre des milieux humides sous influence d'eau douce et liés à la présence d'un ruisseau permanent, et les marges salées de l'étang de Thau.

Les principaux usages sur la zone sont l'activité pastorale extensive (chevaux) et récréative (promenade, projet de piste cyclable en cours).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Périmètre d'acquisition approuvé par le Conservatoire de l'Espace Littoral
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Faunistique - Oiseaux - Insectes - Floristique - Phanérogames		

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF englobe l'ensemble des parcelles humides au lieu-dit « Prés du Baugé «, depuis le sud de la Tour de Valernau au nord-ouest jusqu'à la Bellonette au sud-est.

La délimitation du site s'appuie sur :

- le rivage de l'étang de Thau au sud-est ;

- le passage aux parcelles cultivées le long des faces nord-est et sud-ouest des prés ;

- une haie marquant par ailleurs la limite communale avec Pomerols au nord-ouest.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

Le patrimoine de la ZNIEFF est reconnu à travers divers classements qui participent aussi à sa préservation : Natura 2000, ancienne Réserve Naturelle Volontaire (jusqu'en 1998), propriété foncière du Conservatoire du Littoral.

Le site bénéficie d'un plan de gestion qui définit et met en oeuvre des actions favorables pour la conservation de ses habitats, de sa faune et de sa flore patrimoniales. Globalement, les milieux sont en assez bon état de conservation.

Malgré tout, des sources de pollution diffuses et dispersées peuvent menacer la qualité de l'eau et des habitats : eaux usées des campings et gîtes, ruissellement des terres agricoles. Des plantes envahissantes comme le Séneçon du Cap (Senecio inaequidens) ou l'Aster squamatus (Aster squamatus) colonisent certaines zones du site.

Pour préserver le patrimoine de la ZNIEFF, il faudra :

- conserver la diversité des milieux en terme de salinité tout en maintenant pour la flore le niveau de salinité le plus faible ;

- conduire une gestion hydraulique appropriée au maintien de la roselière, en particulier, dans un bon état de conservation (inondations, assecs) ;

- assurer la pérennité des activités agricoles assurant le maintien et la gestion des prairies pâturées et de fauche ;

- contrôler la qualité des eaux alimentant cette zone humide ;

- éviter les opérations de taille importante sur la ripisylve (coupes blanches...) ;

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Odonates	- Phanérogames	- Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.4 Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Odonates	65115	*Ischnura pumilio (Charpentier, 1825)*	*Agrion nain (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Xavier Rufray, CEN LR				2006
	65199	*Lestes barbarus (Fabricius, 1798)*	*Leste sauvage*	Reproduction indéterminée	Informateur : Alexis Rondeau, Xavier Rufray, CEN LR				2008
	65265	*Libellula fulva O.F. Müller, 1764*	*Libellule fauve (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Xavier Rufray, CEN LR				2008
Oiseaux	4198	*Acrocephalus arundinaceus (Linnaeus, 1758)*	*Rousserolle turdoïde*	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN LR				2006
	4180	*Acrocephalus melanopogon (Temminck, 1823)*	*Lusciniole à moustaches*	Reproduction indéterminée	Informateur : Alexis Rondeau, Xavier Rufray, CEN LR				2008
	2489	*Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)*	*Héron garde-boeufs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Xavier Rufray, CEN LR				2008
	3461	*Clamator glandarius (Linnaeus, 1758)*	*Coucou geai*	Reproduction indéterminée	Informateur : Alexis Rondeau, Xavier Rufray, CEN LR				2008
	3586	*Coracias garrulus Linnaeus, 1758*	*Rollier d'Europe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Xavier RUFRAY, CEN LR				
	2497	*Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)*	*Aigrette garzette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Xavier Rufray, CEN LR				2008
	3112	*Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)*	*Echasse blanche*	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN LR				2006
	2477	*Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)*	*Butor blongios, Blongios nain*	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN LR				2006

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	131709	*Artemisia caerulescens subsp. gallica (Willd.) K.M.Perss., 1974*	*Armoise bleuâtre de France, Armoise de France*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Henri MICHAUD, M. Michel-Ange BOUCHET, CBNMP				2004
	85625	*Bassia crassifolia (Pall.) Soldano, 1994*	*Bassia hirsute*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP				2006
	85714	*Bellevalia romana (L.) Rchb., 1830*	*Bellevalia de Rome, Jacinthe romaine, Jacinthe de Rome*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP				2005
	87136	*Butomus umbellatus L., 1753*	*Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Jean-Paul SALASSE, Ecologistes de l'Euzière, CBNMP				1998
	88571	*Carex hispida Willd., 1801*	*Laîche hérissée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Henri MICHAUD, M. Michel-Ange BOUCHET, CBNMP				2006
	93454	*Crypsis aculeata (L.) Aiton, 1789*	*Crypside piquant, Crypsis en forme d'aiguillon*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Henri MICHAUD, SFF, CBNMP				1996
	100187	*Geropogon hybridus (L.) Sch.Bip., 1844*	*Salsifis hybride, Salsifis intermédiaire*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Henri MICHAUD, SFF, CBNMP				1996
	104337	*Juncus striatus Schousb. ex E.Mey., 1822*	*Jonc strié*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Henri MICHAUD, M. Michel-Ange BOUCHET, CBNMP				2004
	110207	*Ononis mitissima L., 1753*	*Bugrane sans épines*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP				2009
	112826	*Petroselinum segetum (L.) W.D.J.Koch, 1824*	*Berle des blés*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP				2006
	112991	*Phalaris caerulescens Desf.*	*Alpiste bleuâtre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Henri MICHAUD, M. Michel-Ange BOUCHET, CBNMP				2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	113007	*Phalaris minor Retz., 1783*	*Alpiste mineur*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Henri MICHAUD, M. Michel-Ange BOUCHET, CBNMP				2004
	115237	*Potamogeton coloratus Hornem., 1813*	*Potamot des tourbières alcalines, Potamot coloré, Potamot rougeâtre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP				2006
	121902	*Scolymus maculatus L., 1753*	*Scolyme maculé, Scolyme taché*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP				2006
	124599	*Sphenopus divaricatus (Gouan) Rchb., 1830*	*Sphénope*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP				2006
	125262	*Suaeda splendens (Pourr.) Gren. & Godr., 1855*	*Suaeda splendente*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Henri MICHAUD, CBNMP				1996

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Oiseaux	2477	*Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2489	*Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2497	*Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3112	*Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3461	*Clamator glandarius (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3586	*Coracias garrulus Linnaeus, 1758*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4180	*Acrocephalus melanopogon (Temminck, 1823)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4198	*Acrocephalus arundinaceus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Angiospermes	85714	*Bellevalia romana (L.) Rchb., 1830*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Alexis Rondeau, Xavier Rufray, CEN LR		
	CEN LR		
	M. Frédéric ANDRIEU, CBNMP		
	M. Henri MICHAUD, CBNMP		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	M. Henri MICHAUD, M. Michel-Ange BOUCHET, CBNMP		
	M. Henri MICHAUD, SFF, CBNMP		
	M. Jean-Paul SALASSE, Ecologistes de l'Euzière, CBNMP		
	M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP		
	Xavier RUFRAY, CEN LR		
	Xavier Rufray, CEN LR		